



Accueil Extrascolaire de Saint-Martin

UNE ASSOCIATION

Association AES St-Martin, président :
Alexandre Perrin • **021 907 29 31**
aes.stmartin@gmail.com

UN LIEU

L'accueil extrascolaire est organisé pour les enfants habitant la commune de Saint-Martin et scolarisés de la 1^{ère} enfantine à la 6^{ème} primaire.

UN CADRE

Les enfants sont accueillis par des personnes formées (formation en AES ou éducation de l'enfance) et auxiliaires sans formation. • Repas équilibrés et activités adaptées, jusqu'à la reprise de l'école ou le retour à la maison. • Salle pour faire les devoirs au calme et de façon autonome.

OÙ ?

Rez-de-chaussée de la Ferme Communale
(Place du Village 1)

QUAND ?

- Repas de midi du lundi au vendredi
- Après l'école du lundi au vendredi (15h20 à 18h30)
- Le mardi de 11h35 à 18h30

TRANSPORTS

Les enfants se déplacent eux-mêmes entre l'école et l'AES. Les élèves en enfantine sont accompagnés. Le retour à la maison du soir est placé sous la responsabilité des parents.

RESPONSABLE DE L'ACCUEIL

Suzanne Michel • **079 233 17 40**
Accueil • **079 959 57 32 uniquement**
durant les heures d'ouverture de l'Accueil

INSCRIPTIONS / ABSENCES

Une seule adresse : Suzanne Michel
• **079 233 17 40** • Le dépannage est possible : annonce au plus tard le matin **avant 9h00**. Les absences du jour sont à annoncer au même numéro **avant 9h00**.